



agir ensemble

Santé-Sécurité au Travail Plan 2011-2015

■ Une approche pluridisciplinaire pour une qualité de vie au travail





Un socle commun et fédérateur

6 AXES DE DÉVELOPPEMENT NATIONAUX → PAGE 03

- Risque chimique (phytosanitaires, CMR)
 - Troubles musculosquelettiques (TMS)
 - Risques psychosociaux (RPS)
 - Risques liés aux animaux et zoonoses
 - Risques liés aux équipements de travail agricoles
 - Très petites entreprises (TPE)
-

6 AXES MUTUALISÉS D'INTERVENTION → PAGE 06

- Risque routier professionnel (RRP)
 - Nouveaux installés
 - Saisonniers
 - Acteurs de prévention en grandes entreprises
 - Travailleurs vieillissants
 - Enseignement agricole
-

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PROJETS POUR 17 FILIÈRES DE L'AGRICULTURE → PAGE 08

- Maraîchage
 - Arboriculture fruitière
 - Elevage de petits animaux
 - Polyculture et élevage
 - Hippisme
 - Viticulture
 - Forêts (sylviculture, exploitations de bois)
 - Scieries
 - Entreprises paysagistes
 - Entreprises de travaux agricoles et ruraux
 - Coopératives / Approvisionnement
 - Coopératives laitières
 - Traitement viande de boucherie
 - Conserveries
 - Vinification
 - Traitement viande de volaille
 - Services de remplacement
-

Un Plan stratégique issu d'une concertation nationale pour tous les professionnels de l'agriculture

Ce Plan Santé-Sécurité au Travail 2011-2015 est issu d'une démarche participative. Il concerne la grande diversité des métiers de l'agriculture française et l'ensemble de ses filières agricoles, et présente les orientations partagées par tous ses acteurs pour les cinq prochaines années.

Dans un contexte de concertation nationale pour l'amélioration des conditions de travail, les 35 MSA développent, avec l'appui de la Caisse Centrale, des stratégies spécifiques déclinées à travers des actions nationales et des projets régionaux ou locaux. Plus de 600 experts SST* de la MSA (conseillers en prévention et médecins du travail) font vivre la politique nationale de Santé-Sécurité au Travail au plus près de la réalité des pratiques.

La Caisse Centrale assure la coordination stratégique du plan, la mutualisation et le dialogue, pour promouvoir la prévention au cœur des entreprises agricoles, auprès des salariés, des employeurs et des exploitants. Elle représente l'Institution auprès des autres partenaires nationaux.

* SST : Santé-Sécurité au Travail.

6 Axes de Développement Nationaux (ADN) ont été créés, pour lesquels la MSA veut obtenir des résultats substantiels à l'horizon 2015, en termes qualitatifs et / ou quantitatifs.

6 Axes Mutualisés d'Intervention (AMI) mettent en avant des thèmes prioritaires sur lesquels le réseau SST s'investit fortement, et la majorité des actions sera d'initiative locale.

Chaque MSA contribue également largement aux ADN au travers d'actions spécifiques développées localement.

17 filières professionnelles seront accompagnées, notamment grâce aux Conventions Nationales d'Objectifs de Prévention (CNOP) qui aident à mettre en œuvre les projets développés par les entreprises. Le plan SST 2011-2015 sera l'occasion de développer un nouveau dispositif d'aides financières à la prévention en direction des TPE.

Avec une approche unique, experte et pragmatique sur les questions de santé des professionnels de l'agriculture, la MSA continue à développer ses actions, les ajustant aux besoins réels des entreprises pour améliorer la qualité de vie au travail des actifs agricoles. En tant que seul régime de protection sociale en Europe intégrant la santé au travail et la prévention des risques professionnels, la MSA a une position privilégiée qui lui permet de se concerter avec de nombreux partenaires et institutions et d'accompagner près de deux millions d'actifs, de façon collective ou individuelle.

La conjugaison de tous ces atouts permettra à l'Institution d'affirmer encore plus sa présence, sa notoriété et son image auprès du monde agricole.



« **Chez nous la situation s'est bien améliorée ces dernières années, avec toutes les actions de prévention mises en place, et un gros suivi.** »

Pascal Philip, chef de culture au Château Clark (Médoc), organise tout le travail du vignoble, de la plantation à la livraison du raisin au chai.

La MSA s'implique dans six axes de développement nationaux (ADN)

Le risque chimique (phytosanitaires et CMR)

- Les agriculteurs, les forestiers et les paysagistes restent confrontés à ce risque permanent, difficile à appréhender mais réel : 45,6% des salariés sont exposés à au moins un produit chimique (Sumer 2003), 70% des exploitants sont exposés aux phytosanitaires (enquêtes périodiques MSA), plus de 200 signalements d'intoxication par an (dispositif Phyt'attitude).
- Les réalisations concrètes de la MSA dans la lutte contre ce risque ont fait d'elle un acteur écouté et reconnu aux niveaux national et européen.

3 GROUPES PROJETS

Groupe projet A

Développer l'offre de formation en Santé-Sécurité au Travail liée à l'utilisation professionnelle de produits phytosanitaires (notamment Certiphyto).

> Réalisations attendues : **modules de formation.**

Groupe projet B

Mener des études d'ergotoxicologie pour améliorer la connaissance de l'exposition en situation de travail.

> Réalisations attendues : **publications et recommandations.**

Groupe projet C

Réaliser une enquête sur les cabines en service.

> Réalisation attendue : **guide pratique.**

OBJECTIFS

- ➔ Veille
- ➔ Information
- ➔ Connaissance
- ➔ Formation

Les troubles musculosquelettiques (TMS)

- 95% des maladies professionnelles des salariés, 85% de celles des non-salariés et 88% du coût total des maladies professionnelles en 2008, notamment en viticulture, traitement de la viande de gros animaux et cultures spécialisées.
- Les répercussions sociales et financières des TMS peuvent mettre en péril la santé des entreprises.
- La MSA déploie une stratégie d'intervention autour de trois axes :
 - connaissance du risque TMS
 - information / sensibilisation
 - accompagnement des entreprises.

4 GROUPES PROJETS

Groupe projet A

Poursuivre l'action de prévention des TMS en viticulture et enrichir le module de formation.

> Réalisations attendues : **modules de formation.**

Groupe projet B

Décliner les messages forts sur les « bases » de la prévention des TMS en entreprises et en exploitations.

> Réalisations attendues : **séminaires et modules de formation.**

Groupe projet C

Construire une offre de formation différenciée pour les secteurs concernés par les TMS, notamment le maraîchage.

> Réalisations attendues : **modules de formation.**

Groupe projet D

Modéliser les expérimentations développées en MSA en aménagement et conception, notamment dans les salles de traite.

> Réalisation attendue : **dossier technique.**

OBJECTIFS

- ➔ Compétences du réseau
- ➔ Accompagnement des entreprises
- ➔ Connaissance

« Il faut poser le problème des TMS sans opposer performance et santé, dans un contexte où les questions économiques dominent les questions de santé au travail. »

Fabien Coutarel, enseignant chercheur, ergonome : ses thématiques de recherche concernent la santé au travail, l'intervention sur les milieux de travail et les TMS.



Les risques psychosociaux (RPS)

- Depuis 2007, l'Etat, les partenaires sociaux et les entreprises sont très mobilisés ; la MSA souhaite élargir la réflexion et la prise en charge des RPS dans leur globalité et en pluridisciplinarité.
- Les RPS sont des risques professionnels qui mettent en jeu la santé mentale et l'intégrité physique des personnes.
- Marqué par un fort taux de suicide des exploitants, le secteur agricole connaît des contraintes organisationnelles et relationnelles particulièrement fortes.

3 GROUPES PROJETS

Groupe projet A

Développer et expérimenter la méthodologie Satis'Action*.
> Réalisation attendue : **transfert de méthodologie.**

Groupe projet B

Développer les connaissances, explorer le coût économique et social des RPS en lien avec les TMS.
> Réalisations attendues : **études.**

Groupe projet C

Développer les actions pluridisciplinaires de prévention pour appréhender le risque dans sa globalité.
> Réalisations attendues : **synthèse et partage d'expériences.**

OBJECTIFS

- ➔ Formation
- ➔ Connaissance
- ➔ Mutualisation

* Satis'Action : outil MSA d'aide à l'accompagnement de la prévention des RPS par une approche SST.

Les risques liés aux animaux et les zoonoses

- Le risque animal est une réalité (10 000 accidents au contact d'un animal en 2009) et les zoonoses constituent un risque majeur en termes de risque infectieux, immuno-allergique, toxique ou différé.
- Les trois quarts des actifs agricoles sont exposés à ces maladies nombreuses et évolutives, géographiquement variables, émergentes ou réémergentes et souvent mal évaluées (Etude Sumer 2003).
- Les équipes SST travaillent en collaboration étroite avec les professionnels des filières, de la santé humaine et de la santé animale.

3 GROUPES PROJETS

Groupe projet A

Mener des enquêtes épidémiologiques sur les zoonoses.
> Réalisations attendues : **publications et recommandations.**

Groupe projet B

Intégrer la relation homme / animal et l'analyse du travail dans les formations en lien avec les gros animaux (bovins, équins, ovins, caprins, porcins).
> Réalisations attendues : **modules de formation.**

Groupe projet C

Intégrer la prévention et la gestion du risque animal dans le document unique d'évaluation des risques .
> Réalisation attendue : **aide à l'évaluation.**

OBJECTIFS

- ➔ Conseil
- ➔ Connaissance
- ➔ Veille
- ➔ Compétences (formation et autodiagnostic)

Les risques liés aux équipements de travail agricoles*

- Risque transversal qui touche toutes les activités agricoles, forestières et d'espaces verts, le risque machinisme est à l'origine de 46% des accidents mortels pour les non-salariés et 26% pour les salariés.
- La conduite de machines de plus en plus volumineuses sur des périodes de plus en plus longues a fait émerger de nouveaux risques (vibrations au poste de conduite, contact avec des lignes électriques aériennes).
- Pour les équipes SST, évaluation et formation seront des actions clé.

4 GROUPES PROJETS

Groupe projet A

Aider les utilisateurs de machines agricoles à évaluer rapidement leur niveau d'exposition aux vibrations.

> Réalisations attendues : **outil d'évaluation et base de données.**

Groupe projet B

Développer les compétences en sécurité des conducteurs de tracteurs / machines agricoles automotrices.

> Réalisations attendues : **recensement, évaluation et référentiel.**

Groupe projet C

Améliorer la sécurité et les conditions de travail des utilisateurs d'outils de taille et de tonte en espaces verts.

> Réalisations attendues : **enquête et évaluation.**

Groupe projet D

Diminuer les risques lors des travaux aux abords des lignes électriques aériennes (LEA).

> Réalisations attendues : **évaluation et formation.**

OBJECTIFS

- ➔ Evaluation
- ➔ Connaissance
- ➔ Veille
- ➔ Formation

Les Très Petites Entreprises agricoles (TPE)

- Près de 90% des exploitations agricoles ont moins de 5 salariés ETP, principalement en polyculture-élevage, viticulture, cultures spécialisées, ETA et entreprises de travaux agricoles ou forestiers.
- Peu disponibles, peu demandeurs et peu informés, les employeurs et salariés des TPE constituent une population difficile à atteindre.
- La MSA souhaite renforcer les partenariats, le travail en réseau, l'évaluation des risques professionnels et valoriser la démarche de prévention pour en démontrer les retombées positives.

3 GROUPES PROJETS

Groupe projet A

Développer des mesures de prévention aidées financièrement sur des risques prioritaires.

> Réalisations attendues : **procédure contractuelle technique et financière et supports d'information.**

Groupe projet B

Aider les TPE à évaluer le gain obtenu lors d'un investissement en prévention.

> Réalisations attendues : **guide pratique et supports de communication.**

Groupe projet C

Elaborer une méthode pour aider le réseau SST à faire émerger des projets de prévention au sein des CPHSCT*.

> Réalisations attendues : **méthodologie pour un projet territorial et opération nationale.**

OBJECTIFS

- ➔ Accompagnement des entreprises
- ➔ Montée en compétences du réseau
- ➔ Communication
- ➔ Méthodologie

* CPHSCT : Commission paritaire d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

« On ne peut pas concevoir une économie durable si l'on ne fait rien pour préserver la santé des personnes, y compris dans les TPE. »

Pierre Berthelot, technicien d'élevage dans les Deux-Sèvres, a exercé plusieurs métiers au sein d'une coopérative. Il est président du CPSS de la CCMSA.

* On entend par 'équipement de travail agricole', l'ensemble des machines motorisées fixes, mobiles ou portatives, utilisées dans les entreprises ou les exploitations agricoles, forestières ou d'espaces verts (tracteurs, chariots automoteurs, outils de travail du sol, machines de récolte, scies à chaîne, etc.).



Les MSA développent six axes de travail complémentaires et essentiels : les axes mutualisés d'intervention (AMI)

Le risque routier professionnel (RRP)

- Plus de 5 000 accidents par an : toutes les entreprises et tous les agriculteurs sont exposés au RRP, et 10 000 km parcourus par an représentent 10% du temps de travail.
- La prévention du risque routier professionnel nécessite d'utiliser une approche globale centrée sur l'organisation du travail.

ACTIONS DU RÉSEAU

→ Balisage de chantiers, apprentissage de la conduite d'engins agricoles, pilotage de quads, diagnostics flash en entreprise, formation des responsables.

ACTIONS DE LA CCMSA

→ Comité de pilotage national pour la prévention du risque routier professionnel, journées RRP, enquêtes sur l'état du parc des Véhicules Utilitaires Légers, RRP pendant les vendanges, formation à distance, lien conduite / état de santé.

Ce plan verra l'intégration du RRP dans le document unique et dans les projets prévention des entreprises. La mise en commun de statistiques interrégimes et la signature de chartes tripartites entre préfetures, MSA et entreprises (ou fédération) sont prévues.

Les nouveaux installés

- Lors de la mise en place de l'ATEXA en 2002, la prévention des exploitants est confiée à la MSA, qui peut ainsi promouvoir son offre de service SST auprès de cette population.
- Un effort tout particulier est porté sur les nouveaux installés. 14% du temps et 19% des actions des services PRP* ont été consacrés en 2008 aux nouveaux installés.

ACTIONS DU RÉSEAU

→ Diagnostics, accompagnement et formations pour les nouveaux installés et pour les maîtres exploitants. Enrichissement des outils d'évaluation des connaissances en SST des futurs installés.

ACTION DE LA CCMSA

→ Développement de l'offre de service.

L'investissement des MSA et la satisfaction des exploitants seront évalués. Les MSA seront présentes au sein du nouveau parcours à l'installation (charte Jeunes Agriculteurs/MSA).

Les saisonniers

- En 2008 près de la moitié des salariés assurés au régime agricole étaient des saisonniers, soit plus d'un million de contrats, notamment en viticulture et en cultures spécialisées.
- Fortement exposés aux contraintes physiques et aux nuisances professionnelles, les saisonniers s'avèrent moins bien informés et formés.

ACTIONS DU RÉSEAU

→ Actions d'accueil, de formation, auprès des employeurs et des saisonniers.

ACTIONS DE LA CCMSA

→ Diffusion généralisée du kit VIVALDI'S, outil interne d'aide aux actions de prévention pour les saisonniers.

Afin de mieux former, informer et suivre une population difficile à localiser, la MSA continuera à communiquer auprès des employeurs et exploitants, et à évaluer ses actions conduites après diffusion du kit VIVALDI'S, et le nombre d'exams médicaux hors période effective de travail.

* PRP : Prévention des Risques Professionnels.



Les acteurs de prévention en grandes entreprises

- Dans les grandes entreprises, les acteurs de la prévention sont : animateurs relais sécurité, dirigeants, encadrants, responsables sécurité, présidents et membres de CHSCT, ou préventeurs d'entreprise.
- L'autonomie des entreprises et l'intégration d'une prévention durable passent par la formation et l'accompagnement des dirigeants, la responsabilisation de l'encadrement, la promotion, la formation et l'accompagnement de relais, ainsi que la dynamisation des CHSCT.

ACTIONS DU RÉSEAU

→ Développement des séminaires et des formations pour les membres des CHSCT.

ACTIONS DE LA CCMSA

→ Méthode CHSCT+, suivi des actions, comité de pilotage national des CHSCT (MSA, ANACT, INRS) pour le 50^e anniversaire des CHSCT.

La MSA s'attachera à travailler sur les préoccupations des dirigeants, pour les convaincre d'agir dans le domaine de la prévention en SST. Une étude d'impact auprès des CHSCT où la méthode CHSCT+ a été utilisée sera engagée.

Les travailleurs vieillissants

- L'allongement de la durée de la vie professionnelle, l'accentuation de la pénurie de main-d'œuvre, et des déroulements de carrière hétérogènes bouleversent totalement le secteur agricole.
- Les difficultés du secteur agricole à recruter et les départs massifs à la retraite vont accentuer la concurrence avec les secteurs du bâtiment et des services. Les salariés des emplois sensibles demanderont un accompagnement de plus en plus soutenu.

ACTIONS DU RÉSEAU

→ Formations, partenariats locaux, « Bilans Compétences et Santé ».

ACTIONS DE LA CCMSA

→ Transfert des acquis AgriQuadra* à d'autres secteurs, extension du bilan « Compétences et Santé » vers la coopération et le tertiaire, participation à l'Observatoire du vieillissement au travail en agriculture.

* AgriQuadra est un projet européen.

Le renforcement des partenariats nationaux et locaux avec des organismes de formation permettra d'aborder de façon pluridisciplinaire le volet « santé et compétences professionnelles » des salariés en deuxième partie de carrière.

L'enseignement agricole

- La Convention Nationale pour l'enseignement de la Santé Sécurité au Travail entre la MSA et le Ministère de l'Agriculture (2006-2011) a transformé la maîtrise des risques au travail en une véritable composante de la qualification professionnelle. Les futurs professionnels apprennent à exercer leur métier en préservant leur santé et leur sécurité.

ACTIONS DU RÉSEAU

→ Poursuite de l'effort de formation auprès des enseignants, de la sensibilisation des maîtres de stage et d'apprentissage. Participation régulière des MSA aux Trophées Prévention Jeunes (TPJ).

ACTIONS DE LA CCMSA

→ Reconduction de la convention en cours pour 2012-2017, formation des enseignants du supérieur et des futurs managers, TPJ nationaux tous les 2 ans.

Devant l'intérêt croissant des enseignants pour la SST, dans un contexte où les Pouvoirs Publics exigent une mobilisation forte de l'enseignement, la MSA poursuivra ses actions envers les jeunes étudiants et leurs encadrants. Une nouvelle enquête auprès des établissements scolaires agricoles devrait être réalisée.



Ce qu'on cherche à développer dès le parcours à l'installation, c'est un lien plus privilégié avec le jeune exploitant."

Mélanie Douillet, conseillère en prévention de la MSA Marne-Ardennes-Meuse, responsable d'une mission "enseignement" et "jeunes installés".

Une grande diversité de filières : des projets pour tous les métiers de l'agriculture

En 2011, on dénombre 13 conventions nationales d'objectifs de prévention (CNOP) en cours ou en projet.

FILIÈRE	NOTE DE RISQUE *	PROJETS	CNOP
1 / Maraîchage	9,35 (cultures spécialisées)	Projets prévus : campagne de communication en collaboration avec les Producteurs de Légumes de France, formation pour les secteurs concernés par les TMS (maraîchage).	Maraîchage (2009-2013)
2 / Arboriculture fruitière	9,35 (cultures spécialisées)	Projets prévus : accompagnement des entreprises sur les TMS et l'organisation du travail (ADN TMS).	Arboriculture fruitière (prévue)
3 / Elevage de petits animaux	2,70	Projets en cours : suivi du projet « Amélioration des conditions de travail des gavageurs » (MSA Sud Aquitaine).	Accoupage et sélection (2009-2013)
4 / Polyculture et élevage	5,80	Projets prévus : formations en manipulation / contention bovine et ovine, guide méthodologique conception du bâtiment d'élevage, fermes pilotes en élevage.	
5 / Hippisme	4,36	Projets prévus : supports de communication sur la relation Homme – Animal, formation de formateur sur l'approche et le travail en sécurité avec les chevaux, normalisation des sulkies d'entraînement.	
6 / Viticulture	7	Projets prévus : transfert du module formation « Prévention des TMS du membre supérieur en viticulture » aux conseillers en prévention, médecins du travail et relais professionnels.	
7 / Forêts (Sylviculture et Exploitation de bois)	4,40 pour les exploitations de bois 2,65 pour la sylviculture	Projets prévus : accompagnement des entreprises sur la prévention des TMS et l'organisation du travail (ADN TMS).	Les 2 secteurs sont signataires de CNOP qui courent jusqu'en 2013

* La note de risque est un indicateur statistique qui caractérise le niveau global du risque d'accident des salariés, selon les secteurs d'activité professionnelle. Cette note est calculée, à partir de données statistiques relatives aux accidents du travail proprement dit, en combinant des notions de masse, de fréquence, de gravité et de coût des accidents. Données 2008.

FILIÈRE	NOTE DE RISQUE *	PROJETS	CNOP
8 / Scieries	3,80	Projets envisagés : transfert au réseau SST du guide d'autodiagnostic des risques en scierie, convention de partenariat inter régimes sur le risque « Poussières de bois en scierie ».	Scieries fixes (2008-2012)
9 / Entreprises paysagistes	9,40	Projets prévus : championnat de France des arboristes grimpeurs (concours national annuel), module national de formation des élagueurs à l'« Assistance au blessé dans l'arbre », aménagement des VUL en Espaces verts.	Entreprises du paysage (2008-2012)
10 / Entreprises de travaux agricoles et ruraux	5,80	Projets en cours : partenariat label Qualiterritoires secteur des Entreprises de travaux agricoles, référentiels pédagogiques avec le Ministère de l'Agriculture.	Entreprises de Travaux Agricoles (2010-2014) Travaux Agricoles et Ruraux Branche CUMA (2009-2013)
11 / Coopératives « Collecte, stockage, transformation de céréales, oléagineux et protéagineux – Approvisionnement »	1,88 2,29	Projets prévus : mise à jour des documents techniques existants (coopératives, stockage, approvisionnement).	
12 / Coopératives laitières	2,65	Projets prévus : étude et accompagnement sur les TMS dans le secteur (ADN TMS).	Coopératives laitières (2009-2013)
13 / Traitement de la viande de boucherie	3,70	Projets en cours : finalisation et valorisation d'un projet en ergonomie (multi-partenariat) dans un abattoir de bovins, modélisation pour d'autres entreprises de la branche et valorisation.	Traitement de la viande de boucherie (2008-2012)
14 / Conserveries	1,64	Actions locales développées par les MSA.	Conserveries de fruits et légumes - Section conserveries, produits transformés (2009-2013)
15 / Vinification	1,73	Projets en cours : outils de sensibilisation au risque CO2, étude sur le risque routier pendant les vendanges.	Vinification
16 / Traitement de la viande de volaille	3,70	Actions du réseau, notamment sur la prévention des TMS.	Volailles (en projet)
17 / Services de remplacement	1,56	Diffusion du panneau de consignes	Services de remplacement (2010-2014)

Des ressources et compétences spécifiques pour réussir la mise en œuvre des actions du Plan

Issu d'une démarche participative entre la Caisse Centrale et des MSA, le Plan SST 2011-2015 s'appuie sur l'évaluation du plan SST 2006-2010, les orientations des Pouvoirs Publics, et la connaissance des risques dans le milieu agricole. Le Comité de Pilotage du Plan au niveau national définit la stratégie d'intervention, assure la mise en œuvre des actions et leur mutualisation au niveau central.

Campagnes nationales et annuelles de communication

- Grâce à des campagnes annuelles avec encarts et annonces dans la presse nationale / locale et l'appui des partenaires du milieu agricole et rural, la MSA continuera à diffuser ses messages forts de prévention.
- Des manifestations, salons, congrès nationaux et locaux, et des journées thématiques permettront à la MSA de valoriser ses actions.

Formation, veille, recherche et assistance

- La MSA fera évoluer l'offre de formation de son réseau avec l'appui des médecins du travail et des conseillers en prévention.
- En prise constante avec l'actualité, les évolutions techniques, scientifiques, réglementaires et de normalisation, la veille continuera à travers de multiples canaux : intranet institutionnel, brèves SST, module questions / réponses, site internet santé sécurité en agriculture.
- Les enquêtes (Coset, Agrican, SUMER) sur l'évolution des risques, les études épidémiologiques, la surveillance des nuisances, ainsi que les observatoires spécifiques (Phyt'attitude, Zoonosurveillance, Observatoire des TMS, Observatoire des Risques Professionnels du Machinisme Agricole) permettront à la MSA de rester un acteur incontournable de la recherche sur les questions de santé.
- Les conseillers en prévention et les médecins du travail continueront à dispenser des conseils auprès des professionnels avec l'appui de la CCMSA.

Statistiques

Les données étudiées feront l'objet de publications et les enquêtes réalisées par les services SST pourront générer de nouvelles pistes d'action. Les données statistiques servent aussi à la tenue de tableaux de bord et à l'information des partenaires : Pouvoirs Publics, partenaires sociaux, chercheurs, journalistes, enseignants et étudiants.

Financement, rapports d'activité, évaluation, et pilotage du Plan

- Trois fonds sont dédiés au financement de la prévention des risques professionnels et la Santé au Travail fait l'objet d'un financement spécifique.
- Les informations sur la mise en œuvre du plan SST au niveau de la Caisse Centrale et des MSA seront publiées au travers de rapports d'activité et de gestion.
- L'évaluation des résultats des actions (ADN et AMI) se fera avec des supports d'enquêtes communs et un bilan sera réalisé en fin de plan afin d'orienter les priorités du plan suivant.

« Pour prévenir les risques psychosociaux, l'élément protecteur le plus important reste le soutien social et hiérarchique, et l'ambiance dans l'entreprise. »

Philippe Laurent, médecin du travail, responsable du service santé au travail de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, est un expert des TMS et des RPS.



Pour en savoir plus :
<http://references-sante-securite.msa.fr>